

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 22 octobre 2025 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20251022-3002

DÉPÔT - RAPPORT MENSUEL - RÈGLEMENT L-CE-1 - AOÛT ET SEPTEMBRE 2025

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport mensuel déposé en vertu de l'article 45 du Règlement L-CE-1 pour les mois d'août et septembre 2025 pour l'exercice, par des employés de la Ville, du pouvoir délégué mentionné au sommaire décisionnel.

(SD-2025-5521)

CE-20251022-3003

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 1er octobre 2025 à 9 h.

(SD-2025-5168)

CE-20251022-3004

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 1er octobre 2025 à 9 h 06.

(SD-2025-5168)



CE-20251022-3005

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 8 octobre 2025 à 9 h 01.

(SD-2025-5300)

CE-20251022-3006

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 8 octobre 2025 à 9 h 38.

(SD-2025-5300)

CE-20251022-3007

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉSILIATION DE
CONTRAT DOS-781**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de résilier le lot 1 du contrat DOS-781 adjugé à 9150-2153 Québec inc. (Perfek-Tow), par la résolution CM-20230307-195, pour le service de remorquage, de dépannage et d'entreposage de véhicules et de transport de biens.

(SD-2025-5182)

CE-20251022-3008

**DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL ACCEPTÉE - GESTION
JET CAT INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande UC-2025-7 de Johnny Commisso, représentant de Gestion Jet Cat inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour le local situé au 1696, boulevard des Laurentides, sur le lot 1 231 932 du cadastre du Québec, l'usage conditionnel «Bar, pub et cabaret (5821)» du groupe d'usages «Débit de boisson (C3)», au sens du Règlement numéro CDU-1, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-49.

Cet usage est autorisé sous réserve du respect des conditions suivantes:



la présence d'une délimitation physique d'une hauteur minimale de 1 mètre est requise entre la section «bar» et la section «restaurant», à l'exception des accès destinés à la clientèle;

si une terrasse extérieure est aménagée, celle-ci doit l'être dans la partie de la cour avant située face à la façade principale avant et laisser l'espace requis pour l'aménagement d'une allée d'accès adjacente à la ligne avant d'une largeur minimale de 3,5 mètres.

(SD-2025-4507)

CE-20251022-3009

DÉPÔT - INTENTION DE LA VILLE - OPPOSITION - GESTION
JET CAT INC. - RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES
JEUX DU QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de l'intention de la Ville de s'opposer à toute demande de licence auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, visant à détenir et à mettre à la disposition de clients des appareils de loterie vidéo, au 1696, boulevard des Laurentides, conformément à la Loi sur les loteries et les appareils d'amusement, et ce, pour des considérations de santé publique en raison de la vulnérabilité du secteur avoisinant.

(SD-2025-4507)

CE-20251022-3010

CORRECTION CADASTRALE - LOT 1 081 841

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la correction du lot 1 081 841 du cadastre du Québec, montré sur le plan préparé par Robert Mathieu, arpenteur-géomètre, le 18 septembre 2023 sous le numéro 5232 de ses minutes;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-4918)

CE-20251022-3011

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PPCMOI REFUSÉE - APR
(4555 RENAISSANCE) INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de refuser la demande PP-2024-22 de Luc Samson, représentant du propriétaire, à l'effet d'autoriser un projet particulier de construction,



de modification ou d'occupation d'un immeuble PPCMOI sur le lot 1 596 555 du cadastre du Québec, situé au 4555, avenue de la Renaissance, afin d'y permettre l'agrandissement de l'aire de stationnement, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-173 et pour les raisons suivantes:

le projet ne contribue pas à une amélioration significative du milieu d'insertion et ne prévoit pas de retombées positives collectives;

les aménagements proposés ne contribuent pas à l'intégration du projet au contexte, à la qualité du paysage et des interfaces avec les terrains adjacents;

le projet accentue les nuisances environnementales en augmentant les surfaces pavées.

(SD-2025-4967)

CE-20251022-3012

CONFIRMATION - DÉCISION - COMITÉ DE DÉMOLITION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de confirmer la décision du comité de démolition en refusant la démolition d'immeuble DE-2024-19 de Vincenzo Piccolo, propriétaire, à l'effet de permettre la démolition du bâtiment existant et la construction du projet de réutilisation du sol dégagé, soit une habitation unifamiliale isolée de 2 étages, sur une partie du lot 1 628 789 (lot projeté 6 667 803) du cadastre du Québec.

(SD-2025-5210)

CE-20251022-3013

APPROBATION - PAIEMENT DES FRAIS DE PARCS - LOT 1
178 387 - PN-2025-0224

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du code de l'urbanisme le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 80 660 \$.

(SD-2025-5374)

CE-20251022-3014

APPROBATION - PAIEMENT DES FRAIS DE PARCS - LOT 1
255 269 - PN-2025-0231

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du code de l'urbanisme le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 110 300 \$.

(SD-2025-5379)

CE-20251022-3015

DÉPÔT - DÉCISION - COMITÉ DE DÉMOLITION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de l'approbation de la demande de démolition DE-2025-2 de Franco Cirrito, propriétaire, sur le lot 1 230 480 du cadastre du Québec, par le Comité de démolition le 16 juillet 2025, à la suite de l'audition publique tenue ce même jour.

(SD-2025-5443)

CE-20251022-3016

DÉPÔT - DÉCISION - COMITÉ DE DÉMOLITION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de l'approbation de la demande de démolition DE-2024-17 de Maxime Jutras, propriétaire, sur le lot 1 403 921 du cadastre du Québec, par le Comité de démolition le 16 juillet 2025, à la suite de l'audition publique tenue ce même jour.

(SD-2025-5446)

CE-20251022-3017

LISTE - PROGRAMMES DE REVITALISATION DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX, DE MAISONS LÉZARDÉES ET D'ADAPTATION DE DOMICILE - SEPTEMBRE 2025

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la liste des bénéficiaires ayant reçu une aide financière pour le mois de septembre 2025, dans le cadre des programmes de revitalisation des bâtiments patrimoniaux, de maisons lézardées et d'adaptation de domicile, prévus au Règlement numéro L-12659.

(SD-2025-5453)

CE-20251022-3018

APPROBATION - PAIEMENT DES FRAIS DE PARCS - LOT 6 657 552 - PN-20250234



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du code de l'urbanisme le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 57 100 \$.

(SD-2025-5468)

CE-20251022-3019

**DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - MAXIME JUTRAS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2025-18 de Maxime Jutras, propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption de 2 cases de stationnement dans le cadre de la construction d'une habitation de 8 logements sur le lot 1 403 921 du cadastre du Québec, en retour d'une compensation d'un montant total de 1 092 \$, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-216.

(SD-2025-3353)

CE-20251022-3020

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation pour interdire le stationnement au pourtour de la génératrice de la caserne no 4, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste d'enseigne portant le numéro SI-D50308-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 26 août 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-4863)

CE-20251022-3021

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT SP-
29265**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 166 391,43 \$ pour la contingence du contrat SP-29265 relatif aux travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc et autres infrastructures urbaines sur les rues David, Émile, Franchère et Pincourt et la place Franchère, lot 16-7.

(CT:1867033)
(SD-2025-5062)

CE-20251022-3022

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12816-F - CONTRAT SP-29265

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12816-F, un montant de 166 400 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'autorisation des crédits supplémentaires prévus au contrat SP-29265 par le conseil municipal.

(CT:1867033)
(SD-2025-5062)

CE-20251022-3023

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT DOS-2492

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser Groupe ABS inc. à effectuer un mandat de services professionnels pour des études géotechniques et de caractérisations environnementales de sites pour des travaux de séparation de réseaux en amont des ouvrages de surverses du Bois-Papineau (L-210) et Mayrand (L-224) et des travaux de réhabilitation de rues, au montant de 386 094,79 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2492, lot 2.

(CT:1868547)
(SD-2025-5209)

CE-20251022-3024

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2492

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 352 600 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'autorisation du mandat prévu au contrat DOS-2492 par le conseil municipal.



(CT:1868547)
(SD-2025-5209)

CE-20251022-3025

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2492

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat de services professionnels à Solmatech inc. pour procéder à la préparation des études d'évaluation environnementale phase 1, géotechnique et de caractérisation environnementale des sols dans le cadre du projet de mise à niveau des infrastructures d'égouts sous le boulevard Daniel-Johnson, au montant de 268 973,95 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2492, lot 4.

(CT:1869129)
(SD-2025-5312)

CE-20251022-3026

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2492

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 245 700 \$, taxes nettes incluses.

(CT:1869129)
(SD-2025-5312)

CE-20251022-3027

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - AU PANIER DE CHOMEDEY

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Au Panier de Chomedey concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 143 500 \$ pour la réalisation du projet «Carte proximité», tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.



(CT:1867941)
(SD-2025-5163)

CE-20251022-3028

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - LA
PARENTÈLE DE LAVAL INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et La parentèle de Laval inc. concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 80 549 \$ pour la réalisation du projet «Du panier à l'assiette: Ensemble pour mieux se nourrir», tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1867941)
(SD-2025-5163)

CE-20251022-3029

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - ENFANT
D'ABORD

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Enfant d'abord concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 210 026 \$ pour la réalisation du projet «Solidaires pour se nourrir», tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1867941)
(SD-2025-5163)

CE-20251022-3030

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CENTRE
D'ENTRAIDE ET DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DU
MARIGOT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Centre d'entraide et de services communautaires du Marigot concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 134 264 \$ pour la réalisation du projet «Développement et mise en place d'un modèle viable d'agriculture urbaine et sociale» dans le cadre de la convention d'aide financière Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM), tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1867941)
(SD-2025-5163)

CE-20251022-3031

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - JEUNES AU TRAVAIL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Jeunes au travail concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 469 583 \$ pour la réalisation du projet «Maraîchage social et circuits solidaires», dans le cadre de l'entente en matière de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale pour la région de Laval 2024-2028 et du Fonds Place-du-Souvenir, tel que recommandé par le comité transitoire régional et le comité consultatif du Fonds Place-du-Souvenir;

d'autoriser le Service des finances à approprier un montant de 102 635 \$, pris à même la réserve financière créée par le Règlement numéro L-12846, laquelle vise à agir comme levier d'intervention auprès des enfants et adolescents issus de milieux défavorisés;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1867959)
(SD-2025-5164)

CE-20251022-3032

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - RÉSEAU DES ORGANISMES
EN ITINÉRANCE DE LAVAL**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Réseau des organismes en itinérance de Laval (ROIL) concernant le versement d'une subvention au montant de 323 576 \$ pour la réalisation du projet «Projet BAIL» dans le cadre de l'entente en matière de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale pour la région de Laval 2024-2028, du Fonds québécois d'initiatives sociales et des Alliances pour la solidarité, tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1867959)
(SD-2025-5164)

CE-20251022-3033

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - SPHÈRE SANTÉ SEXUELLE
GLOBALE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Sphère santé sexuelle globale concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 579 502 \$ pour la réalisation du projet «Plur·iels 2.0» dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales et des Alliances pour la solidarité, tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1867959)
(SD-2025-5164)

CE-20251022-3034

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - MAISON DOMINIQUE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:



d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Maison Dominique concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 303 825 \$ pour la réalisation du projet «Habitation Bousquet» dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales et des Alliances pour la solidarité, tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1867959)
(SD-2025-5164)

CE-20251022-3035

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - HABITATIONS L'ENVOLÉE
DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre Ville de Laval et Habitations l'Envolée de Laval concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 329 131 \$ pour la réalisation du projet «Accompagnement global des personnes dans la saine gestion alimentaire» dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales et des Alliances pour la solidarité, tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1867959)
(SD-2025-5164)

CE-20251022-3036

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - PERSPECTIVE CARRIÈRE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Perspective Carrière concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 415 216 \$ pour la réalisation du



projet «Accès à l'emploi pour tous !» dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales et des Alliances pour la solidarité, tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1867959)
(SD-2025-5164)

CE-20251022-3037

APPROBATION - CONTRAT D'EXÉCUTION ET DE CESSION D'ŒUVRE D'ART ET DE LICENCES D'UTILISATION - LUCA FORTIN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le contrat d'exécution et de cession d'oeuvre d'art et de licences d'utilisation à intervenir entre Ville de Laval et Luca Fortin concernant la réalisation d'une oeuvre d'art public, au parc Pie-X, au montant de 271 452 \$, le tout selon les termes et conditions prévus au contrat;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit contrat.

(CT:1868168)
(SD-2025-5186)

CE-20251022-3038

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12999 - CONTRAT D'EXÉCUTION ET DE CESSION D'ŒUVRE D'ART ET DE LICENCES D'UTILISATION - LUCA FORTIN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12999, un montant de 247 872 \$, taxes nettes incluses.

(CT:1868168)
(SD-2025-5186)

CE-20251022-3039

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - CONVENTION D'OCCUPATION D'IMMEUBLE - LES DÉVELOPPEMENTS GRIMEX INC.



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la convention d'occupation d'immeuble à intervenir entre Ville de Laval et Les développements Grimex inc. pour des travaux de signalisation permanente à la Berge des Baigneurs;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-3244)

CE-20251022-3040

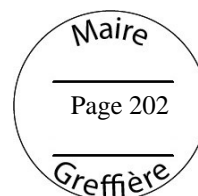
**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
CONVENTION D'UTILISATION ET D'OCCUPATION
TEMPORAIRE D'IMMEUBLE - LA FABRIQUE DE LA
PAROISSE DE SAINTE-ROSE-DE-LIMA**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la convention d'utilisation et d'occupation temporaire d'immeuble à intervenir entre Ville de Laval et La Fabrique de la Paroisse de Sainte-Rose-de-Lima pour des travaux de signalisation permanente à la Berge des Baigneurs;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-3246)



À 9 h 06, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière